



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 11 - Exercice 2017 - Décision modificative n° 1

Exercice 2017

Décision Modificative n° 1

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Si la première décision modificative de l'exercice a pour objet essentiel de reprendre les résultats de l'exercice précédent (sauf s'ils ont déjà fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif comme c'est le cas pour le budget principal, les budgets annexes Archéologie Préventive, Zones d'Activités et Lotissement Montarmots), elle permet également d'ajuster certaines prévisions budgétaires, voire de prendre en compte des dépenses ou recettes nouvelles.

I - Le Budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en mouvements réels respectivement à 1 584 720 € et à 1 365 723 €.

1 - Section de fonctionnement

Les dépenses et recettes réelles s'élèvent à 1 584 720 €.

A) Les propositions en dépenses réelles

- **+ 735 507 € au chapitre 011 «Charges à caractère général» dont notamment :**
 - . 377 721 € pour des réinscriptions de crédits suite à des régularisations de rattachements de l'exercice précédent,
 - . 277 344 € correspondant à des réaffectations de recettes encaissées, principalement dans le domaine culturel,
 - . 84 610 € sur de nombreuses lignes de crédits pour redéploiements et réajustements des prévisions budgétaires du budget primitif 2017, notamment s'agissant de la reconstitution des stocks de fournitures de déneigement (26 K€), de charges locatives, frais de sécurisation et de gardiennage dans divers bâtiments municipaux (16 K€) ou encore de renforcement de la surveillance de la qualité de l'air (10 K€).
- **+ 54 190 € au chapitre 012 «Charges de personnel» correspondant à une réaffectation de subvention (6 716 €) et d'un produit de vente de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour financer le poste relatif au programme de lutte contre la précarité énergétique (47 474 €),**
- **+ 65 673 € au chapitre 014 «Atténuations de produits» au titre des ajustements budgétaires des dégrèvements de taxe d'habitation sur logements vacants (60 673 €) et pour un reversement à Besançon Tourisme Congrès suite à l'ajustement de la prévision budgétaire de la taxe de séjour au vu du réalisé au titre du 4^{ème} trimestre 2016 (5 000 €),**
- **+ 94 350 € au chapitre 65 «Autres charges de gestion courante» concernant principalement diverses subventions et ajustements pour la plupart décidés par le Conseil Municipal et redéploiements de crédits entre chapitres budgétaires,**

- **+ 635 000 € au chapitre 67 «Charges exceptionnelles»** avec notamment 600 000 € pour la réinscription de la provision liée au contentieux sur la délivrance des cartes d'identité et passeports et 30 000 € pour abonder la ligne des titres annulés sur exercices antérieurs.

B) Les propositions en recettes réelles

- **+ 1 771 € au chapitre 70 «Produits des services»** pour de mineurs ajustements de prévisions budgétaires liées à des recettes de remboursements de frais,
- **+ 169 000 € au chapitre 73 «Impôts et taxes»** dont + 164 000 € au titre du produit des contributions directes suite à la notification des bases de fiscalité directe et 5 000 € pour réajuster la prévision de taxe de séjour suite à la perception du 4^{ème} trimestre 2016,
- **+ 236 963 € au chapitre 74 «Dotations et participations»** au titre de subventions de fonctionnement de différents partenaires, notamment sur les musées, la Citadelle, le service vaccinations, à inscrire suite à notifications à hauteur de 238 932 € et - 1 969 € pour prise en compte des montants définitifs d'allocations compensatrices,
- **+ 13 486 € au chapitre 75 «Autres produits de gestion courante»** suite à la vente de livres dans les bibliothèques,
- **+ 1 163 500 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels»** dont essentiellement 1 069 312 € au titre de la régularisation des rattachements de dépenses de l'exercice 2016 et 86 619 € pour la vente de CEE réalisée en début d'année.

2 - Section d'investissement

Les dépenses et les recettes réelles d'investissement s'équilibrent à 1 365 723 €.

A) Les propositions en dépenses réelles

- **- 135 850 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles».** Il s'agit principalement de procéder à l'annulation de la prévision budgétaire 2017 au titre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du centre-ville (- 150 000 €), dont la compétence est reprise par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon depuis mars 2017 dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- **+ 280 000 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement».** Les crédits positionnés correspondent à des redéploiements de crédits en provenance des chapitres 23, afin de permettre, d'une part le versement de la participation de la Ville au financement des travaux de gestion des eaux pluviales réalisés par la CAGB dans le cadre du futur Transport en Commun en Site Propre (- 220 000 € au chapitre 23), délibérée lors du Conseil Municipal du 11/05/2017 et d'autre part un ajustement des crédits est à prévoir pour la prise en charge directe par le SYDED des travaux d'enfouissement de réseaux d'éclairage public rues de Chaillot et de Fontaine Ecu (- 80 000 € au chapitre 23).
- **+ 1 509 164 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles».** Des crédits sont inscrits afin d'accélérer le programme engagé au titre de la modernisation et l'optimisation de l'éclairage public sur certaines rues (+ 419 511 €, dont 269 511 K€ financés par des réaffectations de subventions du SYDED, engendrant des économies d'énergie. Par ailleurs, il s'agit de positionner les crédits afférents au projet de rénovation de l' Aquarium de la Citadelle (+ 330 000 €), financé en intégralité par du mécénat. La prévision budgétaire 2017 des acquisitions de terrains est également ajustée en fonction des opportunités foncières sur différents secteurs (+ 250 000 €).
- **- 287 591 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, permettant principalement de redéployer des crédits au chapitre 204.

B) Les propositions en recettes réelles

- **+ 1 228 389 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement»** provenant essentiellement de l'encaissement de recettes au titre du mécénat de l' Aquarium de la Citadelle (+ 330 000 €), de subventions obtenues du Département du Doubs dans le cadre de l'aménagement du terrain synthétique de football au complexe sportif des Orchamps (+ 106 896 €) et de l'Etat pour la poursuite de la restructuration du Pôle des Tilleuls (+ 42 740 €). D'autres subventions sont inscrites en DM 1 : c'est notamment le cas des aides notifiées pour l'opération de rénovation du Naturalium à la Citadelle en provenance de la Région (+ 20 000 €), du Département (+ 51 667 €) et de la CAGB (+ 77 500 €), également du SYDED pour les travaux de rénovation de l'éclairage public (269 511 €). Enfin, le produit des amendes de police fait l'objet d'un ajustement de la prévision de BP 2017 (+ 145 000 €), suite à l'augmentation de la valeur du point au niveau de la redistribution nationale de 9,5 % en 2017.
- **+ 137 334 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**, afin d'encaisser une régularisation sur des calculs de révision portant sur un marché de travaux de revêtements de chaussées.

II - Les Budgets annexes

Hors restes à réaliser et reprise des résultats, les dépenses et recettes réelles se chiffrent respectivement à 2 239 042 € et à 3 334 107,39 €.

589 808 € sont inscrits en mouvements d'ordre, équilibrés en dépenses et en recettes. Ils correspondent à :

- . + 601 767 € au titre d'écritures relatives au transfert de droit à déduction de la TVA sur les crédits d'investissement du budget chauffage urbain,
- . - 11 592 € sur le virement à la section d'investissement du budget annexe Assainissement,
- . + 11 592 € pour des écritures budgétaires de sortie de patrimoine pour le budget Assainissement,
- . - 11 959 € afin d'ajuster la prévision budgétaire liée aux amortissements des immobilisations sur le chauffage urbain.

Les budgets Eau, Assainissement, Chauffage Urbain et Forêts sont seuls concernés lors de cette décision modificative par la reprise des résultats 2016 et par la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent. Ces mouvements ont été opérés au Budget Primitif 2017 pour les budgets Archéologie Préventive, Zones d'Activités et Lotissement.

1) Les dépenses réelles

659 242 € concernent la section de fonctionnement dont notamment 179 710 € de réinscriptions de crédits suite à des régularisations de rattachements, 268 250 € afin d'honorer d'éventuelles opérations d'apurement de créances qui ne pourraient être recouvrées et 115 000 € de participations des budgets Eau et Assainissement aux travaux de l'atelier de maintenance du Parc Auto.

Les reprises et affectations de résultats au titre des budgets Chauffage urbain et Forêts permettent respectivement l'inscription **en investissement de 1 474 800 €** de travaux de sécurisation de réseau et **105 000 €** pour des travaux forestiers.

2) Les recettes réelles

Elles se répartissent pour 190 740 € en section de fonctionnement et 3 143 367,39 € en section d'investissement.

Les régularisations de dépenses de rattachement génèrent une recette exceptionnelle de fonctionnement de 179 710 €.

En investissement, l'affectation des résultats (compte 1068) des budgets Eau, Assainissement et Chauffage Urbain s'élève à 3 490 730,39 €. Parmi les autres variations de recettes, le recours à l'emprunt a été réduit pour - 605 122 € pour le budget Chauffage Urbain. Sur ce dernier budget, un montant de 257 759 € est également prévu pour la TVA à récupérer auprès du fermier dans le cadre du transfert de droit de déduction.

Propositions

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n° 1 de l'exercice 2017 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et au document budgétaire joint et de reprendre aux budgets annexes concernés les résultats de l'exercice précédent conformément à la délibération spécifique adoptée au cours de la même séance.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions), décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 49
- Nombre de procurations de vote : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 55

Votes :

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 14

Date de la convocation : 15 juin 2017.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe.



Danielle DARD.

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	Forêts	Archéologie préventive
011	Charges à caractère général	735 507,00	6 587,00	28 408,00	5 980,00	5 392,00	777,00
012	Charge de personnel et frais assimilés	54 190,00					
014	Atténuations de produits	65 673,00	10 500,00	50 500,00			
65	Autres charges de gestion courante	94 350,00			268 250,00		
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus						
Total dépenses de gestion des services		949 720,00	17 087,00	78 908,00	274 230,00	5 392,00	777,00
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles	635 000,00	30 000,00	85 000,00	167 848,00		
68	Dotations aux provisions						
022	Dépenses imprévues						
Total dépenses réelles de fonctionnement		1 584 720,00	47 087,00	163 908,00	442 078,00	5 392,00	777,00
023	Virement à la section d'investissement			- 11 592,00			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections			11 592,00	- 11 959,00		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.						
Total dépenses d'ordre de fonctionnement				-	- 11 959,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 584 720,00	47 087,00	163 908,00	430 119,00	5 392,00	777,00
D 002 Résultat reporté							
Restes à réaliser N-1							
TOTAL DES DEPENSES		1 584 720,00	47 087,00	163 908,00	430 119,00	5 392,00	777,00
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 771,00					
73	Impôts et taxes	169 000,00					
74	Dotations et participations	236 963,00					
75	Autres produits de gestion courante	13 486,00					
Total recettes de gestion des services		421 220,00					
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels	1 163 500,00	6 587,00	10 408,00	167 576,00	5 392,00	777,00
78	Reprises sur provisions						
Total recettes réelles de fonctionnement		1 584 720,00	6 587,00	10 408,00	167 576,00	5 392,00	777,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections						
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.						
Total recettes d'ordre de fonctionnement							
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 584 720,00	6 587,00	10 408,00	167 576,00	5 392,00	777,00
R 002 Résultat reporté							
Restes à réaliser N-1							
TOTAL DES RECETTES		1 584 720,00	1 524 510,96	1 387 900,59	1 306 702,13	5 392,00	777,00
RESULTAT SECTION			1 477 423,96	1 223 992,59	876 583,13		

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Assainissement	Chauffage Urbain	Forêts
20	Immobilisations incorporelles	- 135 850,00				40 000,00
204	Subventions d'équipement	280 000,00				
21	Immobilisations corporelles	1 509 164,00				65 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	- 287 591,00			1 474 800,00	
Total dépenses d'équipement		1 365 723,00			1 474 800,00	105 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation à...					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total dépenses financières						
Total dépenses réelles d'investissement		1 365 723,00			1 474 800,00	105 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales				601 767,00	
Total dépenses d'ordre d'investissement					601 767,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 365 723,00			2 076 567,00	105 000,00
D 001 Résultat reporté			1 127 457,92			
Restes à réaliser N-1			741 676,97	1 592 340,10	2 135 803,34	33 520,13
TOTAL DES DEPENSES		1 365 723,00	1 889 134,89	1 592 340,10	4 212 370,34	138 520,13
13	Subventions d'investissement	1 228 389,00				
16	Emprunts et dettes assimilées				- 605 122,00	
024	Produits cessions immobilisations					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement					
21	Immobilisations corporelles	137 334,00				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total recettes d'équipement		1 365 723,00			- 605 122,00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 330 693,89	1 155 829,10	1 004 207,40	
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières				257 759,00	
Total recettes financières			1 330 693,89	1 155 829,10	1 261 966,40	
Total recettes réelles d'investissement		1 365 723,00	1 330 693,89	1 155 829,10	656 844,40	
021	Virement de la section de fonctionnement			- 11 592,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			11 592,00	- 11 959,00	
041	Opérations patrimoniales				601 767,00	
Total recettes d'ordre d'investissement					589 808,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 365 723,00	1 330 693,89	1 155 829,10	1 246 652,40	
R 001 Résultat reporté				177 613,00	311 990,58	173 332,26
Restes à réaliser N-1			538 441,00	258 898,00	2 653 727,36	
TOTAL DES RECETTES		1 365 723,00	1 869 134,89	1 592 340,10	4 212 370,34	173 332,26
RESULTAT SECTION						34 812,13